

# FEUILLE FÉDÉRALE SUISSE.

VIII. ANNÉE. VOLUME II.

N<sup>o</sup> 28.

LUNDI, 9 JUIN 1856.

Abonnement par année (franc de port, dans toute la Suisse): 4 francs.

Prix d'insertion: 15 cent. la ligne. — Les insertions doivent être transmises franco à l'expédition.

Imprimerie et expédition de ROBERT JENNI, à BERNE.

## Extrait des délibérations du Conseil fédéral.

(Du 6 Juin 1856.)

Le Conseil fédéral ayant définitivement fixé l'époque des rassemblements de troupes, le camp de tactique de l'Ouest aura lieu dès le 3 au 16 Septembre, dans les environs d'Yverdon, et celui de l'Est dès le 28 Septembre au 11 Octobre, dans les environs de Frauenfeld.

Les états-majors des deux divisions ont été formés comme suit:

### I. Division de l'Est.

#### A. Etat-major de division.

Commandant: M. Ziegler, Paul-Charles-Edouard, de et à Zurich, colonel fédéral.

Adjutants d'état-major: „ Trumpp, Gabriel, de et à Glaris, major d'état-major fédéral.

„ Meyer, Charles, de et à Oberhelfenschwyl, major d'état-major.

Chef de l'état-major: „ Siegfried, Frédéric, de et à Zofingue, colonel fédéral.

Adjutant: „ Wurstemberger, Jean-Louis, de et à Berne, capitaine d'état-major fédéral.

Adjutant-général: „ Kern, Frédéric, de et à Bâle, lieutenant-colonel fédéral.

Ingénieur de la division: „ Frefel, Conrad, de Neukirch, à Frauenfeld, capitaine d'état-major fédéral.

Adjutant: „ Alioth, Achilles, de et à Bâle, capitaine d'état-major fédéral.

Officiers adjoints à l'état-major de division:

M. Paravicini, Rodolphe, de et à Bâle, lieutenant-colonel fédéral.

„ Imer, Florian-Emile, de et à Neuveville, major d'état-major fédéral.

M. *Amstuz*, Jean, de Sigriswyl, à Berne,  
major d'état-major fédéral.

„ *Walser*, Marc, de Laupersdorf, à Dornach,  
major d'état-major fédéral.

Secrétaires d'état-major :

a. du commandant : M. *Rordorf*, Charles, de et à Zurich.

b. du chef de l'état-major : „ *Dr. Merian*, Emile, de et à Bâle.

## B. Etats-majors de brigade.

### 1) De l'artillerie :

M. *Herzog*, Jean, de et à Arau, lieutenant-colonel fédéral.

Adjudants : M. *Rothpletz*, Emile, de et à Arau, capitaine d'état-major.

„ *Bleuler*, Henri, de et à Riesbach, lieutenant.

### 2) De la cavalerie.

M. *Meyer*, Ferdinand, de et à Berthoud, lieutenant-colonel fédéral.

Adjudant : M. *Rapp*, Rodolphe, de et à Bâle, lieutenant.

### 3) De l'infanterie.

#### 1. Brigade :

Commandant : M. *Funk*, Alexandre, de et à Nidau, colonel fédéral.

Adjudants : „ *Muller*, Armin, de et à Nidau, capitaine d'état-major.

„ *Sulzer*, Jules, de Winterthur, à Berne, capitaine  
d'état-major.

#### 2. Brigade :

Commandant : M. *Barman*, L. M. Gaspard, de et à St. Maurice, colonel fédéral.

Adjudants : „ *Seiler*, Frédéric, de Bönigen, à Interlaken, capitaine d'état-major.

„ *Esslinger*, Conrad, de et à Zurich, capitaine d'état-major.

#### 3. Brigade :

Commandant : M. *Zellweger*, George, de et à Trogen, colonel fédéral.

Adjudants : „ *Wegmann*, Jean, de et à Zurich, capitaine d'état-major.

„ *Am Rhyn*, Walther, de et à Lucerne, lieutenant.

## C. Etat-major de justice.

Grand-Juge : M. *Dr. de Gonzenbach*, Auguste, de St. Gall et Berne, fonctionnaire judiciaire avec rang de lieutenant-colonel.

Auditeur : „ *Häberlin*, Edouard, à Weinfelden, fonctionnaire judiciaire avec rang de capitaine.

**D. Etat-major du commissariat.**

Commissaire des guerres de la division : M. *Benziger*, Jos. Charles, d'Einsiedeln, à Schwyz, commissaire avec rang de lieutenant-colonel.

Aides : M. *Schenk*, Jean-Jacques, de et à Uhwiesen, commissaire de III. classe, avec rang de capitaine.

„ *Schnewlin*, de Stein s. R., à Bâle, commissaire de III. classe, avec rang de capitaine.

„ *Banwart*, Louis, de Bichelsee, à Berne, commissaire de III. classe, avec rang de capitaine.

„ *Frey*, Conrad, de Niederwyl, à Berne, commissaire de IV. classe, avec rang de lieutenant.

„ *Hardmeyer*, Jean-Henri, de et à Winterthour, commissaire de IV. classe, avec rang de lieutenant.

**E. Etat-major de santé.**

Médecin de division : M. Dr. *Diethelm*, Jean, de et à Erlen, Canton de Thurgovie, médecin de division avec rang de major.

Médecins d'ambulance : „ *Ammann*, Auguste-Adrien, d'Ermatingen, à Kreuzlingen, médecin d'ambulance de I. classe.

„ *Willy*, Rodolphe, de et à Mels, médecin d'ambulance de III. classe.

Econome : 1 du Canton de Thurgovie.

Infirmiers : 2 „ „ „ „

Vétérinaire d'état-major : M. *Zangger*, Jean-Rodolphe, vétérinaire d'état-major avec rang de lieutenant.

Deux musiques de campagne, savoir 21 hommes de Zurich et 21 hommes de St. Gall, seront commandées pour cette division.

**II. Division de l'Ouest.****Etat-major de division.**

Commandant : M. *Bourgeois-Dozat*, Emmanuel, à Corcelettes, colonel fédéral.

Ajudautes d'état-major : „ *Frey*, Emile, de et à Arau, capitaine d'état-major.

„ *Tronchin*, Louis, de et à Genève, capitaine d'état-major.

Chef de l'état-major : „ *Gonzenbach*, Ch.-Em.-Victor, de et à St. Gall, lieutenant-colonel fédéral.

- Adjudant : „ *Ribordy*, Antoine, de et à Sion, capitaine d'état-major.
- Adjudant-général : „ *Bernusconi*, César, de et à Chiasso, lieutenant-colonel fédéral.
- Ingénieur de division : (sera présenté plus tard.)
- Officiers adjoints à l'état-major de division :
- „ *M. Roy*, Charles-Gustave, de Neuchâtel, à St. Jean, major d'état-major.
- „ *Schem*, Jean-Frédéric, de et à Neuveville, major d'état-major.
- „ *Bruderer*, Jacques, de Trogen, à St. Gall, major d'état-major.
- „ *Bertsch*, Gabriel-P.-L., de et à Yverdon, major d'état-major.
- Secrétaires d'état-major :
- a. du commandant : *M. Gruner*, François, de et à Berne.
- b. du chef de l'état-major : „ *Rudolf*, Charles, de Soleure, à Genève.

### B. Etats-majors de brigade.

#### 1) De l'artillerie :

- M. Crinsoz-de-Cottens*, Henri, à Cottens, lieutenant-colonel fédéral.
- Adjudant : *M. de Rahm*, David, de et à Giez, capitaine d'état-major.

#### 2) De la cavalerie :

- M. Quinquet*, James, de et à Vevey, major d'état-major.
- Adjudant : *M. Muller*, Henri, de et à Bâle, capitaine d'état-major.

#### 3) De l'infanterie :

1. Brigade :
- Commandant : *M. Salis*, Edouard, de et à Coire, colonel fédéral.
- Adjudants : „ *Lecomte*, Ferdinand, de St. Saphorin, à Lausanne.
- „ *Olgiate*, Ulric, de Poschiavo, à Sils, capitaine.
2. Brigade :
- Commandant : *M. Veillard*, Adrien, de et à Aigle, colonel fédéral.
- Adjudants : „ *Buri*, Alfred, de et à Berthoud, capitaine d'état-major.
- „ *Testaz*, Henri, de et à Bex, „ „ „
3. Brigade :
- Commandant : *M. Fogliardi*, Auguste, de et à Melano, colonel fédéral.
- Adjudants : „ *Grand*, Paul Ferdinand, de et à Lausanne, capitaine.
- „ *Morand*, Adolphe, de et à Martigny, capitaine.

### C. Etat-major judiciaire.

- Grand-Juge : *M. Dr. Koch*, Jules-Frédéric, à Lausanne, fonctionnaire judiciaire avec rang de lieutenant-colonel.
- Auditeur : „ *de la Palud*, Jacques, de et à Genève, fonctionnaire judiciaire avec rang de capitaine.

**D. Etat-major du commissariat.**

Commissaire des guerres de la division: M. *Stucky*, Louis, de Diemtigen, à Berne, commissaire de II. classe, avec rang de major.

Aides: M. *Lambelet*, Alex., de et à Verrières, commissaire de III. classe, avec rang de capitaine.

„ *Mäder*, Jean-Jacques, de Muhleberg, commissaire de III. classe, avec rang de capitaine.

„ *Davall*, Albert, d'Orbe, à Vevey, commissaire de III. classe, avec rang de capitaine.

„ *Schenk*, Jean-Christien, de Röthenbach, à Berne, commissaire de IV. classe, avec rang de lieutenant.

„ *Stauffer*, Charles, de Signau, à Berne, commissaire de V. classe, avec rang de sous-lieutenant.

**E. Etat-major de santé.**

Médecin de division: M. *Corday*, Emile, de et à Yverdon, médecin de division, avec rang de major.

Médecins d'ambulance: „ *Brière*, Adrien, de St. Prex, à Yverdon, médecin d'ambulance de I. classe, avec rang de capitaine.

„ *Engelhard*, C.-J.-O., de et à Morat, médecin d'ambulance de II. classe, avec rang de lieutenant.

1 économe du Canton de *Vaud*.

2 infirmiers „ „ „ „

Vétérinaire d'état-major: M. *Rychner*, Jean-Jacques, à Berne, vétérinaire d'état-major, avec rang de capitaine.

Musiques: 21 hommes du Canton de *Vaud*.

21 hommes du Canton de *Genève*.

Personnel d'instruction pour l'infanterie: (Le commandant de la division est chargé de le désigner.)

---

Le Conseil fédéral a reçu de son Département militaire la notification que parmi les officiers nommés le 24 mars dernier à l'état-major fédéral, les officiers ci-après n'ont pas accepté leur brevet:

M. Jacques *Steiner*, à Berne, en qualité de colonel fédéral.

„ Philippe *Rossi*, à Lachaux, en qualité de lieutenant-colonel fédéral.

„ Charles *Burnand*, à Moudon, en qualité de major fédéral.

„ Victor *Ruffy*, à Lausanne, en qualité de capitaine fédéral.

(Le refus de la part de M. *Herminjat*, à la Rippe, nommé le susdit jour lieutenant-colonel fédéral, se trouve déjà consigné à page 296 du premier tome de la Feuille fédérale de cette année.)

---

M. Edouard *Walser*, capitaine de carabiniers à Seewis, Canton des Grisons, a été nommé capitaine à l'état-major général.

---

Il résulte du rapport adressé en date du 3 courant par le Commissaire fédéral dans le Tessin, concernant les travaux publics entrepris dans le dit Canton à l'occasion du blocus, que 19 constructions d'utilité publique (16 routes principales, endiguement du Gaggiolo, maison d'école à Curio, fontaine à Balerna) sont actuellement achevées. Les frais s'élèvent à la somme totale de fr. 493,185. 63, à laquelle la Confédération a contribué pour fr. 180,000, le Gouvernement du Tessin pour fr. 204,919. 90, et les communes pour fr. 113,265. 73.

---

## Extrait des délibérations du Conseil fédéral.

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1856
Année	
Anno	
Band	2
Volume	
Volume	
Heft	28
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	09.06.1856
Date	
Data	
Seite	37-42
Page	
Pagina	
Ref. No	10 057 126

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.